

TURROQUES Marius Jean – 20 ans

Soldat au 78e Régiment d'Infanterie, 2e compagnie - Matricule au recrutement 380 subdivision de Montauban (82).

Né le 14/03/1895 à Orgueil (82), il a été tué à l'ennemi le 14/11/1915 au Labyrinthe sur la commune d'Écurie (62). Le maire d'Orgueil a été avisé du décès par le service de comptabilité du 78^e R.I. par un courrier daté du 22/12/1915, le maire d'Orgueil a avisé la famille le 26/12/1915.

Son décès a été transcrit dans les registres d'état-civil d'Orgueil (82) le 31/01/1916.

Il est présent sur le Livre d'Or du ministère des pensions de la commune d'Orgueil (82).

Il a été incorporé le 19/12/1914 au 78 régiment d'Infanterie.

Fils de Jean Antoine et de Marie Émilie TALABOT, il était célibataire. En 1911 il habite le lieu-dit Granès. Il est domestique chez Jean ALBOUY propriétaire-cultivateur.

Sources :

Site mémoire des Hommes : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

Site internet des Archives départementales du Tarn-et-Garonne (<http://www.archives82.fr/>) : registres d'état-civil numérisés

Site Internet des Archives départementales de Haute-Garonne (<http://archives.haute-garonne.fr/>) : registres d'état-civil numérisés, registres matricules numérisés

Site des Archives Nationales (<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>) : Livre d'Or du ministère des pensions commune d'Orgueil

Journal Officiel de la république Française, Gallica (BNF)

Fiche au Corps (Fiche Mémoire des Hommes)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom.....

TURROQUES

Prénoms.....

Marius Jean

Grade.....

Soldat

Corps.....

78. R. Infanterie

N° {

7560 au Corps. — Cl. 1915

Matricule. {

380 au Recrutement. Mardin Bay

Mort pour la France le

14 Novembre 1915
Le bivouac à Euri (As de Géris)

Genre de mort

Cuic à l'ennemi

le

11 Mars 1895

Orgeuil

Département

rr^e municipal (p^r Paris et Lyon),

à défaut rue et N°.

Yonne et Nièvre

n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le

à

N° du registre d'état civil

Fiche Matricule

Acte de Naissance

N^o 2. - 14 mars.
Villemaur de
Curroques,
Marius-Jean.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le quinze mars, à
midi, par devant Nous, Jacques-François-Bernard Lescure,
l'Aire, officier de l'Etat civil de la commune d'Orgueil, canton

de Grisolles, arrondissement de Castelsarrasin, département
de Gers et Garonne, est composé, dans la maison
commune, Jean-Antoine Curroques, cultivateur,
âgé de vingt-neuf ans, domicilié de cette commune,
lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin,
né hier, à dix heures du soir, au domicile de lui
déclarant à Mme Marie-Emilie Galabot, son
épouse, garde-barrière, âgée de vingt-huit ans,
domiciliée en lieu de la Marquette, dans cette
commune. A quel enfant, il a donné les prénoms
de Marius-Jean. Dont l'acte dressé en présence de
Etienne Delpech, instituteur, âgé de cinquante-six
ans, de Jean Bert, notaire, âgé de quarante-trois
ans, tant deux domiciliés au chef-lieu de cette
commune, lesquels, après lecture, ont signé pour
nous être témoins.

S. Delpech

Père

J. Bert

Lescure

Acte de Transcription de décès

N° 2. Transcription de l'acte
de décès de Curroques Marius novembre, à des heures du matin, étant à Grand-Roulecourt
Jean. Mort pour la France (Pas de Calais),

le 14. 9^{me} 1915.
(31 janvier 1916)

Acte de décès de Marius Jean Curroques, soldat de
2^e classe au 78^e régiment d'Infanterie (2^e C^{ie}), n° m^{le} 7560, né
le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-quinze
à Orgueil, Barn-et-Garonne, domicilié en dernier lieu à
Orgueil, Barn-et-G^{te}, décédé à Ecurie (Pas de Calais) le
quatorze novembre mil neuf cent quinze, à quinze heures,

Mort pour la France - fils de feu Jean Antoine
et de Marie Emilie Calabot, - célibataire.

Conformément à l'article 77 du Code civil,
nous nous sommes transportés auprès de la personne
décédée et assuré de la réalité du décès. L'officier de
l'état civil se trouvant trop éloigné n'a pu constater
la réalité du décès.

Dressé par moi Daniel Rousselot, Sous-Lieutenant
au 78^e Régiment d'Infanterie, Officier de l'état civil, sur
la déclaration de Jean Garnet, sergent au 78^e régiment
d'Infanterie, âgé de trente quatre ans, domicilié à
Moutiers Molard (Creuse) et de Alphonse Burquet,
caporal au 78^e régiment d'Infanterie, âgé de vingt-neuf
ans, domicilié au Montceil (Creuse) témoins qui ont
signé avec moi, après lecture.

L'Officier faisant fonctions d'Officier de l'état civil,
signé: Rousselot. Les témoins, signés: Garnet et Burquet.

Récit des évènements du 78^e R.I. le 14/11/1915

Extraits du Journal de Marche des Opérations du 78e régiment d'Infanterie

14 Novembre.

Après une nuit relativement calme, l'ennemi a dirigé ce matin à 6h. une attaque violente sur notre front entre 65 et 105.

Le signal de cette attaque paraît avoir été donné par le lancement de deux torpilles.

Le bombardement accompagnant cette attaque fut extrêmement violent sur tout le secteur, avec une forte proportion d'obus de gros calibre qui ont détruit nos tranchées et surtout nos boyaus de communication en des points nombreux.

L'ennemi réussit à prendre pied dans nos capes et tranchées les plus avancées entre 65 et 107, mais à 11h30 il fut chassé par une contre-attaque énergique de la tranchée 65-64 et du chemin du moulin d'où il se retira avec une rapidité telle qu'il abandonna ses blessés.

à 15h. L'ennemi tenait encore 107 (qu'il débordait légèrement vers l'ouest) 108, 139.-

Le Bty. de droite, renforcé par une Cte. des Bty. de soutien se prépare à exécuter une contre-attaque sur ces tranchées à découvert, car les boyaus sont à peu près inexistant.

L'ennemi a subi des pertes très lourdes, nous en avons eu également de sérieuses: 2 officiers tués (S.Ets. Gyras et Gionnet)

2 officiers blessés (S.Ets. Lasserre et Leblanc)

Evacuations: Néant.-

Pertes: officiers: tués, 2 blessés..- troupe: 38 tués, 54 blessés..-

Effectif: 52 officiers, 2594 troupe, 243 chevaux..-

15 Novembre..

Pendant la nuit, devant 877, 5 et au S' nos travailleurs